



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ZAC DE CHAMP BOUCHET 2016**

Madame la 4<sup>ème</sup> Vice- Présidente soumet le tableau ci-dessous à l'approbation des membres du Conseil Communautaire :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEFICIT reporté	165 514.30	DEFICIT reporté	169.00
TITRES 2016	95 100.00	TITRES 2016	0.04
MANDAT 2016	608 832.77	MANDAT 2016	296.52
RESULTAT	-679 247.07	RESULTAT	- 465.48

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnault  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**COMPTE DE GESTION 2016 – ZAC CHAMP BOUCHET**

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016 concernant le budget Zac de Champ Bouchet :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2016 au 31/12/2016,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2016, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président

Sylvain BARREAUD.





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ZAC DE LIAUZE 2016**

Madame la 4<sup>ème</sup> Vice- Présidente soumet le tableau ci-dessous à l'approbation des membres  
du Conseil Communautaire :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
EXCEDENT 2015	44 377.48	EXCEDENT 2015	59 890.57
TITRES 2016		TITRES 2016	14 570.00
MANDAT 2016	791.67	MANDAT 2016	172.00
RESULTAT	<b>43 585.81</b>	RESULTAT	<b>74 288.57</b>

Adopté à l'unanimité,  
A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BP 23  
17250 SAINT PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**COMPTE DE GESTION 2016 – ZAC DE LIAUZE**

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016 concernant le budget Zac de Liauze :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2016 au 31/12/2016,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2016, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de leur part.

Après en avoir délibéré, quitus est donné à Monsieur le Receveur Communautaire par les membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité,  
A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

Sylvain BARREAUD  
17250 S<sup>t</sup> PORCHAIRE

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**TARIFS VOIRIE 2017**

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission voirie propose de ne pas augmenter les tarifs voirie applicables lors de la mise à disposition de personnel et de matériel de voirie dans les communes membres.

<b>NATURE DES TRAVAUX</b>	<b>TARIFS</b>
MAIN D'ŒUVRE à l'heure	19,00 €
CAMION BIREPANDEUR à l'heure	39,00 €
ROULEAU+REMORQUE à l'heure	6,80 €
NACELLE demi-journée	34,60 €
BALAYEUSE à l'heure	8,50 €
LAME NIVELEUSE seule la ½ journée	20,40 €
LAME NIVELEUSE avec TRACTEUR à l'heure	17,00 €
BROYEUR demi-journée	34,60 €
TRACTEUR LAMIER avec votre CARBURANT à l'heure	17,00 €
TRACTEUR LAMIER avec notre CARBURANT à l'heure	19,00 €
TRACTEUR avec CHARGEUR la ½ journée	25,50 €

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnault  
Sylvain BÉREAU  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**ANNULE ET REMPLACE TARIFS VOIRIE 2016**

Monsieur le Président soumet au vote des membres du Conseil Communautaire le maintien de la grille des tarifs voirie applicable lors de la mise à disposition de personnel et de matériel de voirie dans les Communes membres pour l'année 2016.

NATURE DES TRAVAUX	TARIFS
MAIN D'ŒUVRE à l'heure	19,00 €
CAMION BIREPANDEUR à l'heure	39,00 €
ROULEAU+REMORQUE à l'heure	6,80 €
NACELLE demi-journée	34,60 €
BALAYEUSE à l'heure	8,50 €
LAME NIVELEUSE seule la ½ journée	20,40 €
LAME NIVELEUSE avec TRACTEUR à l'heure	17,00 €
BROYEUR demi-journée	34,60 €
TRACTEUR LAMIER avec votre CARBURANT à l'heure	17,00 €
TRACTEUR LAMIER avec notre CARBURANT à l'heure	19,00 €
TRACTEUR avec CHARGEUR la ½ journée	25,50 €

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnould  
Communauté de Communes  
Sylvain BARREAUD.  
17250 ST PORCHAIRE

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET OM**

Madame la 4<sup>ème</sup> Vice- Présidente soumet le tableau ci-dessous à l'approbation des membres du Conseil Communautaire :

Fonctionnement		Investissement	
Excédent 2015	257 621.15	Excédent 2015	- 28 426.09
TITRES 2016	1 945 679.87	TITRES 2016	138 980.33
MANDAT 2016	1 892 410.02	MANDAT 2016	104 059.98
RESULTAT	<b>310 891.00</b>	RESULTAT	<b>6 494.26</b>

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnault  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BP 23  
17250 SAINT PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**COMPTE DE GESTION BUDGET OM TRI SELECTIF 2016**

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2016 concernant le budget Ordures ménagères :

- statuent sur l'ensemble des opérations effectuées du 1/01/2016 au 31/12/2016,
- statuent sur l'exécution de ce budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Déclarent que le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur Communautaire pour 2016, visé et certifié conforme, par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Sylvain BARREAUD







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**VOTE DES TARIFS DE LA REDEVANCE OM 2017 - MENAGES.**

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire le maintien des tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères pour 2017.

Les tarifs appliqués aux ménages et hors ménages s'établissent donc ainsi :

<b>MENAGES : 1 RAMASSAGE PAR SEMAINE</b>	
1 Personne	73 Euros
2 Personnes	144 Euros
3 Personnes	211 Euros
4 Personnes	280 Euros
5 Personnes et au-delà	291 Euros

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P, LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**VOTE DES TARIFS DE LA REDEVANCE OM 2017 – HORS MENAGES.**

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire le maintien des tarifs de la redevance d'enlèvements des ordures ménagères hors ménages pour 2017 :

REDEVANCE COLLECTE ORDURES MENAGERES HORS MENAGES	1 collecte	Coef 1.05	Coefficient 1,25
		2 RAMASS. Circuit prévu	collecte supplément. Hors circuit
Parc Résidentiel	165		
Résidence secondaire	165		
Camping par emplacement saisonnier	21		
Camping à l'année par emplacement	34	36	43
Restaurant Hôtel ( <b>Prix au litre</b> )	0,78	0,82	0,97
Profession médicales	0.78	0.82	0.98
Lycée	-	2 940	-
MFR	-	52	-
Collège	-	1 473	-
Maison de retraite par nombre de lits	36		45
Usine	699	734	
Supermarché	1 959	2 057	2 449
CAT	-	-	6 209

Supérette	326		-
chambres d'hôtes (à l'unité)	30		-
<b>Chambres et Tables d'hôtes (à l'unité)</b>	58		-
Château	1 046		1 308
Administration Publique	183		-
Commerce	165	173	206
Profession libérale	165		-
Night-Club	401		-
Gîte rural/Location saisonnière	176		

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

*Saintonge*  
 Charente-Arnault  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 Sylvain BARREAUD.  
 17250 ST PORCHAIRE



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**TARIFS 2017 POUR LES PROFESSIONNELS EN DECHETERIES**

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission ordures ménagères, propose de réajuster la tarification appliquée aux professionnels qui déposent des déchets en déchèteries tout en élargissant la facturation aux entreprises effectuant des travaux pour les communes.

DECHETS	Prix 2017
GRAVATS	6.00 € m <sup>3</sup>
D I B	25.00 € m <sup>3</sup>
DECHETS VERTS	11.00 € m <sup>3</sup>
BOIS	13.00 € m <sup>3</sup>
AMIANTE	6.00 € m <sup>2</sup>

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,  
  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BP 23  
17250 SAINT PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.



Sous le N° 017 - 241700517 - 2017030  
F-86-2017-DE-----

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 8/3/2017



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,  
Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S.,  
BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,  
Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J.,  
BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P.,  
LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC  
Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**TARIFS 2017 SALLES DES FETES COLLECTE ORDURES MENAGERES**

Monsieur le Président propose de maintenir le coût de collecte des déchets au niveau des salles des fêtes communales à **2 euros par habitant**.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

Cœur de Saintonge  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.





**TELETRANSMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 241700517 - 2017030  
7-27-2017-DE

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : 28/03/2017

N° 27/2017



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES** :

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation** : 01 mars 2017

**Présents** : 25

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**MANDATEMENT AVANT BUDGETS.**

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Communautaire, les mandatements suivants avant vote du budget principal :

Local Associatif TRIZAY Article : 4581-90 : Entreprise FRANCOIS 984,60 €

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

  
Sylvain BARREAUD.





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,

Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P, LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**ACQUISITION VEHICULE ELECTRIQUE.**

Après avoir rappelé que lors du Conseil du 25 janvier 2017, il avait été proposé de lancer une consultation pour équiper la collectivité d'un utilitaire type KANGOO électrique, Monsieur le Président présente les résultats de la consultation.

	RENAULT KANGOO ZE GRAND CONFORT 2	RENAULT KANGOO ZE EXTRA R-LINK TYPE 2 (en stock)	PEUGEOT PARTNER PREMIUM STANDARD 67	CITROEN BERLINGO TAILLE M (en stock)
Nombre de loyers	60 mois (5 ans)	59 mois (environ 5 ans)	48 mois (4 ans)	48 mois (4 ans)
Options	Porte latérale coulissante Charge rapide Climatisation	Peinture métal Radar de recul GPS Climatisation	Porte latérale coulissante Charge rapide Aide au stationnement arrière Banquette multi-flex	Airbag passager AV Portes arrières vitrées Porte latérale coulissante Cloison + grille complète + extension + insono Climatisation 3 places Prise sous trappe pour charge rapide
Mensualités	456.10 € TTC Soit 570.12 € TTC Sur 48 mois	398.40 € TTC Soit 489.70 € TTC Sur 48 mois	447.68 € TTC	426.66 € TTC

Après en avoir délibéré, Monsieur le Président propose d'opter pour la proposition de Citroën.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,



Le Président,  
Cœur de Saintonge  
Charente-Arnault  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE  
Sylvain BARREAUD.



**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,

Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P, LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.**

Sur proposition de Monsieur le Président, l'attribution des subventions suivantes est soumise à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

- Association Les P'tites Coccinelles de Cœur de Saintonge : 40 000 €
- Association Les P'tits Cœurs de Saintonge : 50 000 €
- Mission Locale de la Saintonge : 18 743 €
- Office du Tourisme de Saintes : 5 000 €

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,  
  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE

Sylvain BARREAUD.





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 7 mars à 17 H 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS :** M. BARREAUD, Président,

Mmes. RIVIERE M., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N. (pouvoir GRENON JC), DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C.,

Mrs. DOUBLET M., MACHEFERT P., MAYAU D., GANDAUBER G., VIDAL P., MICHAUD J., BACHEREAU P., MAJEAU S., STAUDER JD, TIREAU D., POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P, LUTARD J., RAFFE D.,

**EXCUSES :**

Mmes ANDRÉ L., BOULOUMOU MC

Mrs. GRENON JC, GAILLARD G., LOUVET C., BERNARD D., ROBERT M. FRANÇOIS D.,

**Date de la convocation :** 01 mars 2017

**Présents :** 25

**Secrétaire de séance :** David RAFFE.

**VELOROUTE 92**

Après avoir rappelé que la convention entre les 3 Conseils Départementaux, les intercommunalités et la Région Nouvelle Aquitaine a été signée, Monsieur le Président informe les membres du Conseil sur le fait que :

- les conventions permettant de finaliser le projet entre les différents partenaires (CDC, communes, associations foncières et département 17) sont en cours.
- le piquetage de signalisation du cheminement de la voie « Véloroute 92 » a été commencé par les services du Département.
- un comité technique (COTECH) concernant la promotion commerciale et la définition d'une marque commune autre que le nom technique Véloroute 92, a lieu début mars en Charente-Maritime (Rochefort).
- le prochain Comité de pilotage (COFIL) aura lieu le 29 mars à Angoulême.
- notre contribution a été fixée à 9 413 Euros, phasée sur deux exercices budgétaires : **2017 : 6 118 Euros et 2018 : 3 295 Euros.**

Monsieur le Président soumet cette participation à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 7 mars 2017

Le Président,

Cœur de Saintonge  
Charente-Arnault  
Sylvain BARREAUD  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

– **Changement du temps de travail de Mme HUGUET Sophie**

Mme HUGUET Sophie a été nommée stagiaire au 1<sup>er</sup> septembre 2016 et est employée à l'agence postale de Beurlay depuis le 1<sup>er</sup> octobre à raison de 16h par semaine.

Elle effectue également la permanence à l'agence postale de Port d'Envaux 19h par semaine en heures complémentaires, suite au départ de Madame Rabier qui avait démissionné de son poste fin septembre.

Afin de régulariser sa situation et étant donné qu'elle donne entière satisfaction sur ces 2 postes, Monsieur le Président propose de ce fait de la garder sur ces 2 agences et de lui augmenter son temps de travail à 35h hebdomadaires.

Règlementairement, cette modification engendre une saisine du comité technique du Centre de Gestion, après accord il conviendra de supprimer le poste de 16h et de créer un emploi à temps complet.

Il conviendra également de procéder à une déclaration de vacance d'emploi.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif
- décide d'augmenter le temps de travail de Mme Huguet à 35h hebdomadaire
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget,
- autorise M. le Président à se rapprocher du Centre de Gestion afin de lancer la procédure de changement de temps de travail et la création de poste

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,

Sylvain BARREAUD

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE

BP 23  
17250 S. PORCHAIRE





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

- **Création d'un poste d'adjoint administratif M. CHARDONNIER Aurélien**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Mr CHARDONNIER est affecté au service redevance suite au départ de M. POCH à Cyclad et au service comptabilité en appui de Mme HUET. Il est actuellement en contrat CUI CAE, celui-ci se termine le 17 mai 2017. Compte tenu des besoins des services, M. le Président propose de créer un poste d'agent de gestion administrative sur le grade d'adjoint administratif.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2017**
- précise que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.
- précise qu'entre le 18 mai et le 30 juin, M. CHARDONNIER sera donc employé via le Centre de Gestion.
- autorise M. le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et signer tous les documents nécessaires.
- précise que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal, chapitre 012

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Président

Le Président,  
  
Sylvain BARREAUD





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

- **Création d'un poste d'adjoint technique Mme VINCENT Christelle**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, Mme VINCENT est employée en contrat à durée déterminée afin d'effectuer le ménage dans les locaux de la CDC à raison de 11h par semaine et à la Maison de l'Enfance 9h par semaine.

Son contrat se terminant le 30 avril, M. le Président propose de créer un poste d'agent d'entretien sur le grade d'adjoint technique.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint technique à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2017**
- précise que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.
- autorise M. le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et signer tous les documents nécessaires.
- précise que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal, chapitre 012

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

- **Création d'un poste d'adjoint administratif Mme DE FREITAS Ilda**

Mme DE FREITAS Ilda est employée par le Centre de Gestion depuis février 2016 à l'agence postale de Crazannes en remplacement de Mme BEAU TIRATAY. Celle-ci est actuellement en arrêt maladie depuis 2 ans. Son médecin autorise une reprise à la condition qu'elle ne retourne pas travailler à l'agence postale de Crazannes. C'est pourquoi M. le Président propose de créer un poste de gérante postale pour cette agence sur le grade d'adjoint administratif.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint administratif à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2017**
- précise que la durée du travail est fixée à 16 heures par semaine.
- autorise M. le Président à se rapprocher du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente Maritime pour lancer la procédure de création de poste et signer tous les documents nécessaires
- précise que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal, chapitre 012

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,  
  
Sylvain BARREAUD  
Charente-Arnault  
COMMUNAUTE DE COMMUNES







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

**- Prolongation contrat CUI CAE M. ROMERO Edwin**

Edwin ROMERO est animateur au Secteur Jeunesse depuis le 15 mars 2016. Jusqu'au 31 décembre 2016, il était employé par les P'tits Cœurs de Saintonge en contrat CUI CAE. Suite à la réintégration du Secteur Jeunesse au sein de la Communauté de Communes, son contrat a été repris par la collectivité depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec une prise en charge à 85 %. Son contrat qui s'arrête le 14 mai 2017 peut être prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2018, puis renouvelable 1 an.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité :

- décide de prolonger le contrat de M. ROMERO dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- précise que ce contrat est prolongé dans un premier temps jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- précise que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine
- indique que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC
- autorise Monsieur le Président à mettre en oeuvre l'ensemble des démarches nécessaires auprès du Conseil Départemental pour ce recrutement.
- précise que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal, chapitre

012

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Mr Le Président précise que suite aux créations de postes votées lors de ce bureau, il convient de modifier le tableau des effectifs :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b> Adjoint administratif	C	10	4 postes à 35h00 5 postes à 16h00 1 poste à 20h30
<b>FILIERE ANIMATION</b> Animateur Adjoint d'animation principal 1è classe Adjoint d'animation	B C C	1 1 3	1 poste à 35h00 1 poste à 35h00 3 postes à 35h00
<b>FILIERE TECHNIQUE</b> Technicien Adjoint technique	B C	1 3	1 poste à 35h00 3 postes à 35h00 1 poste à 20h00
<b>FILIERE SOCIALE</b> Educateur principal jeunes enfants Agent social	B C	1 1	1 poste à 35h00 1 poste à 35h00

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,

Sylvain BARREAUD

BP 23 Place Eugène Bézard  
17250 SAINT PORCHAIRE







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

**RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR VACATAIRE**

Afin de renforcer les effectifs du Secteur Jeunesse durant les périodes de vacances scolaires, Monsieur le Président propose de recruter un animateur vacataire.

Celui-ci effectuera ponctuellement des activités d'animation au Secteur Jeunesse et sera rémunéré à la vacation.

Considérant que la Communauté de Communes a besoin de recruter du personnel pour animer et encadrer les activités organisées par le Secteur Jeunesse et que les besoins concernent une mission précise et discontinue dans le temps,

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité,

DECIDE la création pour la période scolaire 2016/2017 d'un emploi d'animateur vacataire chargé de l'encadrement et de l'animation des activités du Secteur Jeunesse,

APPROUVE le montant de la rémunération à 35 € brut par journée travaillée,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision

PRECISE que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Principal, chapitre 012

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,

  
Sylvain BARREAUD  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
17250 ST PORCHAIRE





**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
BUREAU DU 12 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril, le bureau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,  
Mmes SIGNAT, BOURSIQUOT, RIVIERE, Mrs, RAFFE, MACHEFERT, GRENON, MAYAU  
Excusés : Mrs DOUBLET, GAILLARD  
Date de la convocation : 6 avril 2017  
Présents : 8  
Secrétaire de séance : Mme RIVIERE

**RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR RAM EN CONTRAT CUI CAE**

Mme Sylvie PAPIILLON, responsable du RAM est actuellement seule à assurer ses missions qui sont en constante évolution du fait de l'augmentation des assistantes maternelles et des sollicitations de parents.

Monsieur le Président propose de recruter un animateur RAM en appui de Mme PAPIILLON, qui pourrait entre autres assurer l'animation des ateliers et effectuer des tâches administratives. Cette embauche pourrait se faire dans le cadre d'un contrat CUI-CAE à raison de 20h hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Bureau à l'unanimité,

DECIDE de créer un poste d'animateur RAM dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

- PRECISE que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois minimum renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- PRECISE que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.
- INDIQUE que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- AUTORISE Monsieur le Président à mettre en oeuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,

  
Sylvain BARREAUD  
Charente-Arnoult  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
BP 23  
17250 ST PORCHAIRE

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE







**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

**PRESENTS** : M. BARREAUD, Président,

Mme RIVIERE M., Mrs GRENON J.C, MACHEFERT P., MAYAU D., Vice-présidents,

Mmes., ANDRE L., TURGNE D., BARRET M.H., GUIBERTEAU C., BOURSIQUOT S., BOURSIQUOT N., DUCAYLA C., SIGNAT L., SCHNEIDER C., Mrs. GANDAUBER G., MICHAUD R. (Suppléant M. GAILLARD G.), VIDAL P., MICHAUD J., FRANÇOIS D., LOUVET C, MAJEAU S., STAUDER J.D., TIREAU D, POCH P., GACHET P., GAILLOT J.P., LUTARD J., BERNARD D., RAFFE D., ROBERT M.

**Excusées** : Mme BOULOUMOU M, Mrs. BACHEREAU P., GAILLARD G., DOUBLET M.

**Date de la convocation** : 31 mars 2017

**Présents** : 30

**Secrétaire de séance** : David RAFFE.

**ANNULE ET REMPLACE DELIB 31-2017 : VELOURUTE 92 (erreur montants).**

Après avoir rappelé que la convention entre les 3 Conseils Départementaux, les intercommunalités et la Région Nouvelle Aquitaine a été signée, Monsieur le Président informe les membres du Conseil sur le fait que :

- les conventions permettant de finaliser le projet entre les différents partenaires (CDC, communes, associations foncières et département 17) sont en cours.
- le piquetage de signalisation du cheminement de la voie « Véloroute 92 » a été commencé par les services du Département.
- un comité technique (COTECH) concernant la promotion commerciale et la définition d'une marque commune autre que le nom technique Véloroute 92, a lieu début mars en Charente-Maritime (Rochefort).
- le prochain Comité de pilotage (COPIL) aura lieu le 29 mars à Angoulême.
- notre contribution a été fixée à 9 983 Euros, phasée sur deux exercices budgétaires :  
**2017 : 6 489 Euros et 2018 : 3 494 Euros.**

Monsieur le Président soumet cette participation à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité,

A Saint Porchaire, le 12 avril 2017

Le Président,

Sylvain BARREAUD.

BP 23 Place Eugène Bézier  
17250 SAINT PORCHAIRE

